

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JUN 2017**

Délibération
n° 2017.06. 56.B

Appel à projets
RELATIO 2017 :
demande de soutien
auprès de l'Etat

LE QUINZE JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 juin 2017**

Secrétaire de séance : Michel BUISSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

François ELIE, Annie MARAIS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017**DELIBERATION
N° 2017.06. 56.B**

ECONOMIE

Rapporteur : Monsieur FOURNIE**APPEL A PROJETS RELATIO 2017 : DEMANDE DE SOUTIEN AUPRES DE L'ETAT**

Le projet d'agglomération, adopté en décembre 2014, a inscrit le développement économique et l'emploi comme priorité. Dans ce cadre, GrandAngoulême a engagé un programme de soutien à l'innovation et à la diversification dont l'appel à projets RELATIO est un des outils de cette stratégie.

L'appel à projets RELATIO qui sera à sa 6^{ème} édition, vise notamment à intensifier les collaborations inter-entreprises pour le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits ou services, à détecter les projets innovants « dormants » et à monter des dossiers de partenariat possible entre entreprises locales, université et structures de transfert de technologies.

Pour son édition 2017, une contribution du groupe Lafarge par le biais d'une convention avec l'Etat, va permettre d'étendre l'éligibilité de l'appel à projets à toute personne physique en cours de validation d'un projet de création d'entreprise afin de lui apporter un financement pour la réalisation d'un prototype de nouveau produit ou service.

Le plan de financement de l'appel à projets serait le suivant :

DEPENSES		€		RECETTES	€
Dotation pour des projets présentés par des entreprises		50 000		GrandAngoulême (inscrit au BP 2017) - Budget relatio (50K€) : - Ligne communication (5K€) - Valorisation RH (20K€)	75 000
Dotation pour des projets présentés par des personnes physiques en cours d'incubation		40 000		Etat (convention Lafarge)	40 000
Communication (Business Contact, visuel, presse...)		5 000			
Ingénierie	½ ETP sur 6 mois	20 000			
TOTAL		115 000			115 000

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter un soutien de l'Etat par le biais d'une convention de revitalisation avec le groupe Lafarge et à signer tout document afférent à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 juin 2017	<u>Affiché le :</u> 27 juin 2017